

<https://enseignants.se-unesa.org/Education-et-crise-sanitaire-le-gouvernement-doit-entendre-la-colere>



# Éducation et crise sanitaire : le gouvernement doit entendre la colère

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : jeudi 5 novembre 2020

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Après les multiples alertes et réunions de ces derniers jours, le SE-Unsa avec sa fédération l'Unsa Éducation appellent le gouvernement à répondre au plus vite aux demandes et à la colère des personnels de l'Éducation nationale.

Dans ce contexte de double crise sanitaire et terroriste qui bouleverse notre école et notre société, le SE-Unsa n'appelle pas à une grève nationale le 10 novembre dans une situation sanitaire évolutive et dans un délai aussi rapproché. Le ministère doit montrer qu'il prend en compte la parole des corps intermédiaires. Le ministre en particulier porte une lourde responsabilité dans l'épuisement et la colère légitimes de la profession.

Le SE-Unsa a :

- averti solennellement l'exécutif de l'état d'exaspération et d'épuisement ;
- demandé nationalement et localement la diminution des groupes d'élèves dès qu'il n'est pas possible d'appliquer le protocole ;
- demandé nationalement et localement la suspension de toutes les réunions et formations non-urgentes ;
- demandé au ministère de mettre en place des journées banalisées s'il faut passer à de nouvelles étapes (nouveau protocole, fonctionnement pédagogique en alternance ou continuité pédagogique) ;
- fait des propositions d'aménagement des programmes et des examens ;
- demandé des recrutements de personnels en particulier par le recours aux listes complémentaires, des recrutements d'assistant d'éducation dans le 1er comme dans le 2d degré.

Ces avertissements et demandes ont été portées à tous les niveaux et dans de multiples instances : comité technique ministériel, comité de suivi de la réforme du lycée, réunion ministérielle faisant suite à l'alerte sociale, interventions auprès du ministère, du rectorat et des IA-Dasen. Un CHSCT ministériel est prévu le 10 novembre. Dans les territoires, des rectorats ont bougé et des réorganisations sont en cours. Le gouvernement et le ministère doivent apporter des réponses nationales.

Dans cette période de tension, de confusion et dans cette situation sanitaire évolutive, le SE-Unsa ne partage pas le choix d'un appel national qui peut encore déstabiliser les équipes qui s'efforcent de maintenir un équilibre pour elles-mêmes, les élèves et leurs familles, et conduit à perdre une journée de salaire dans une période où de nombreux foyers, y compris chez les personnels, subissent des pertes de revenus provoquées par la crise.

Le SE-Unsa appelle les équipes à faire entendre tous leurs problèmes de protection et de conditions de travail par les fiches du Registre santé et sécurité au travail qui peuvent déboucher sur l'usage de la procédure d'alerte et du droit de retrait et soutient celles qui sont contraintes d'user du droit de grève pour faire entendre leurs besoins urgents qui ne trouvent pas d'écho favorable de leur administration locale.

Le SE-Unsa poursuit son travail avec les autres organisations pour construire et inscrire dans la durée les actions qui fédèrent la profession et les parents d'élèves pour obtenir la protection des conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les personnels.